



Compte-rendu CDEN du 17 octobre 2025

Délégation FSU : Anaïs Pinocheau, Pierre Ripart, Frédéric Chapitre, Lise Marécaille, Guillaume Moussier

Représentant de l'État : Frédéric Bovet Sous-Préfet

Représentant du conseil département de l'Oise : Franck Pia Vice-Président du CDEN

Représentant-es de l'Éducation Nationale : M. Obellianne (DASEN), Mme Batteux Baillon (DAASEN), Mme Palfray (A-DASEN). Déclarations liminaires : FSU, UNSA, FO, DDEN, FCPE

Réponses du DASEN aux déclarations liminaires :

Deux postes d'ERSEH ont été créés à la rentrée 2025. Un groupe de travail avec les organisations syndicales de l'éducation nationale sera organisé prochainement. Les chiffres sont rappelés : 8000 élèves en situations de handicap dans le département. 5000 enfants sont accompagnés. En plus du quantitatif, le DaseN invite à observer le qualitatif et mesurer le chemin qu'il reste à parcourir et partager ce qui a déjà été mis en place. Il existe des situations difficiles mais la plupart se passent bien. Les PAS seront présentés lors du prochain CDEN. Le DASEN indique également qu'un poste de psychologue en santé mentale a été créé.

Réponses du vice-président du conseil département de l'Oise aux déclarations liminaires

La question de l'école inclusive est abordée à chaque CDEN. Il indique qu'il est partisan de l'école inclusive mais que cette dernière a "ses limites". Sur la question des sectorisations, ces sujets sont abordés avec "pragmatisme" .

Réponses du Sous-préfet : Les dotations aux collectivités territoriales continuent d'augmenter auxquelles s'ajoute un fond vert.

Ordre du jour CDEN du vendredi 17 octobre :

1. Approbation du compte-rendu du 11 mars 2025

→ Approuvé à l'unanimité

2. Bilan de la rentrée scolaire 2025 dans les premier et second degré

1. Premier degré :

La baisse démographique se confirme. Le constat de la rentrée 2025 est proche de la prévision : -1236 élèves. La baisse est inégalement répartie sur le département. Depuis 2021, il y a 4834 élèves en moins dans les écoles publiques de l'Oise. La baisse est également répartie entre maternelle et élémentaire. Moins 30 classes en maternelle entre 2016 et 2025. Dans le département on compte 2390 classes élémentaires contre 2265 en 2016 (augmentation principalement dû au dédoublement jusque 2022 puis légère baisse). Il y a des secteurs qui perdent plus d'élèves que d'autres. Noyon par exemple (-4 %) ou l'Oise Picarde. À noter qu'il y a également une baisse significative du nombre d'élèves dans le premier degré sous contrat (-82). Le DASEN rappelle que selon ses calculs ils auraient pu fermer 60 emplois (selon une règle mathématique associée à la baisse démographique) et que ce ne fut pas le cas et qu'il n'y a eu « que » 20 fermetures de classes en cette rentrée. Il rappelle également les préconisations ministérielles pour la ruralité.

Depuis le dernier CDEN, il y a eu des mesures d'ajustement en juin puis à la rentrée : 2 abandons de fermeture et 6 implantations.

La FSU intervient pour rappeler qu'en France, la dépense par élève dans le primaire est inférieure de 11% à celle de l'OCDE (7 388 € contre entre 8 035 € et 8 331 €). Le nombre moyen d'élèves par classe s'élève à 21,3 élèves en 2022. Il reste supérieur de 6% à la moyenne des pays de l'OCDE (20,1 élèves). D'autres choix budgétaires au niveau national peuvent exister. Elle rappelle et questionne également sur la baisse constante de la scolarisation des **TPS** qu'elle associe à la fin de leur prise en compte dans les effectifs. La FSU rappelle également que les besoins en **Ulis 1^{er} degré** sont stables alors que les besoins augmentent et qu'il y a des élèves en attente. La comparaison est faite avec les dispositifs du 2nd degré qui ont vu leurs moyens augmenter.

La préfecture indique que le Vexin-Thelle se maintient au niveau des effectifs car un travail est fait avec les élus pour éviter des fuites vers d'autres territoires.

La DASEN rappelle que les dotations sont annuelles.

Un représentant des maires demande s'il ne faut pas plutôt réfléchir en fonction des besoins et non sur les effectifs ?

La FSU questionne sur l'ouverture indiquée comme « provisoire » à Pont-Ste-Maxence. **Le DASEN** indique que l'ouverture peut être prolongée dans le cadre de la prochaine carte scolaire. **La FSU** demande également pourquoi des moyens sont pris sur le premier degré quand il s'agit de postes plus « administratifs » ? **Le DASEN** indique qu'une expertise enseignante sur ces postes est souvent nécessaire et indique qu'il ne dispose pas forcément de moyens administratifs. Il indique réfléchir à la question. **La FSU** questionne sur l'évolution du réseau scolaire notamment sur le RPI 37. **L'A-DASEN** indique que la situation est satisfaisante pour l'ensemble des parties pour retrouver de la sérénité. **La FSU** s'interroge sur le report de l'implantation d'un poste UPE2A sur Creil pourtant actée lors du CSAD de février. **Le DASEN** indique que l'idée est gardée pour l'an prochain le temps de réfléchir à l'implantation et que ce choix a été fait avec la circonscription. **La FSU** continue d'interpeller au sujet des directions uniques sur un même RPI (et donc sur plusieurs communes différentes) ; elle rappelle que le réseau scolaire ne doit pas être pensé à partir des agents-es présents-es car tout peut évoluer rapidement. La réflexion doit être construite globalement. Si des directions uniques sont mises en place, elles pourraient aussi bien ne pas être renouvelées. **Le DASEN** confirme qu'une direction unique pourrait être déconstruite pour revenir à une direction sur chaque école du RPI.

2. Second degré :

Pour ce qui est du second degré, le DASEN indique qu'il y a une petite baisse de 58 élèves « seulement » car la prévision prévoyait une perte de 200 élèves. Le DASEN indique que l'évolution est similaire au 1^{er} degré avec un décalage dans le temps. Un « travail de dentelle » est produit concernant la prise en compte des effectifs des différents collèges du département. Elle indique une stabilité dans les effectifs des collèges privés sous contrat du département. Les ouvertures sont rappelées : une classe de Segpa sur le niveau 4^{ème} au collège La Fontaine de Crépy-en-Valois ainsi que deux Ulis : une à Chaumont-en-Vexin et une à Lassigny. Une expérimentation « maths/sciences » est également mise en place au collège Berthelot de Nogent-sur-Oise en lien avec le plan filles Maths. Il s'agit d'une classe à horaire aménagé maths sciences CHAMS et d'un partenariat avec l'UTC. 1/2 IMP pour la personne qui travaille sur cette expérimentation. Il existe 3 CHAMS dans l'Académie d'Amiens.

Le DASEN répond également sur les Segpa de Noyon indiquant qu'ils auraient dû fermer une classe de 4^{ème} mais que cela ne se fera pas cette année. Il rappelle son attachement à l'enseignement adapté.

La FSU rappelle qu'elle était favorable à la réouverture d'une Segpa à Crépy-en-Valois mais que cela ne doit pas entraîner des fermetures ailleurs, par exemple à Noyon. Elle rappelle que tout le monde aurait pu s'éviter la situation que l'on vit actuellement si la Segpa de Crépy-en-Valois et celle de Brenouille n'avaient pas été fermées en 2013...

Le DASEN indique que la liste d'attente est très faible en Segpa et considère le maillage efficient mais va quand même le regarder.

Il est également indiqué que faute de structures Segpa, des enfants n'y sont pas orientés.

Un point de présentation est réalisé au sujet de l'orientation ([voir le diaporama](#)).

3. Nouvelle candidature des délégués départementaux de l'Éducation Nationale

→ Adopté à l'unanimité

4. Révision de la sectorisation des collèges de Ressons-sur-Matz, Lassigny et Betz pour la rentrée 2026

***Rozoy-en-Multien** se raccroche au collège de Betz. Il s'agit d'une régularisation.

***Boulogne la Grasse** et **Conchy-les-pots** sont raccrochées dorénavant au collège de Lassigny. Cela permet de réunifier le RPI et de rééquilibrer les effectifs ainsi que le taux d'occupation du collège de Ressons-sur-Matz (98%).

5. Questions diverses de la FSU (les seules)

1. Un groupe de travail avec tous les partenaires (préfecture, DSDEN, ARS, MDA, représentant-es des personnels, fédérations de parents d'élèves...) pour aborder la thématique de l'inclusion a été acté lors de plusieurs réunions de ce CDEN. Avez-vous une date à nous proposer ?

Réponse : un groupe de travail sera mis en place par la DSDEN à destination des organisations syndicales.

2. Pouvez-vous nous renseigner sur le nombre d'élèves qui suivent l'instruction en famille en 2025 ? Avec quelle évolution ?

Réponse : 2023-24 : 948 ; 2024-25 : 827 ; 2025-26 : 694

3. Pouvez-vous nous informer sur le projet de cité scolaire de Chaumont-en-Vexin ?

Réponse : Il y a eu un accord politique de la région, du département et du rectorat en juin 2025. Quelques éléments stabilisés : création d'un lycée au sein du collège Maupassant. Début de l'accueil des élèves : rentrée 2027. Le CDEN sera régulièrement informé des avancées.

4. Quel est le nombre d'élèves en situation de handicap et notifié-es avec une aide humaine actuellement sans AESH ? **Réponse** : cela change tous les jours ; actuellement il y a quelques

dizaines d'élèves non accompagnés mais il s'agit de situations récentes.

Nombre d'AESH dans le département : **1802 supports ce qui correspond à 2000 AESH.**

Nombre d'élèves sur liste d'attente d'un établissement spécialisé médico-social : **600-650 (contre 500 l'an dernier).**

Nombre d'élèves relevant d'une ULIS et actuellement en classe ordinaire : La liste d'attente est faible : quelques dizaines dans le 1er degré, c'est plus important dans le 2nd degré. Un travail est mené pour cibler les nouveaux secteurs ou renforcer d'autres (comme Ressons-sur-Matz, Noyon, Creil). Trois Ulis seraient créées l'an prochain dans le 2nd degré.

5. Quel bilan d'étape faites-vous de la mise en place de deux PAS en cette rentrée dans le département de l'Oise ? **Réponse** : Pas de bilan car la mise en place est en cours. Le travail est effectué avec l'ARS, les PEP Grand Oise pour les éducateurs spécialisés. Les PAS sont installés dans les locaux des collèges de Baumont (Beauvais) et Bresles. L'accueil des premières situations est prévu pour la fin novembre. Un bilan plus complet sera présenté au CDEN de l'an prochain.

6. Dans plusieurs départements, des remises en question du programme EVAR ont lieu par des collectifs de parents. Y a-t-il des remontées de ce type dans l'Oise ? Quelles sont les actions mises en place ? **Réponse** : Un événement isolé hier a eu lieu sur la circonscription de Senlis ainsi que quelques tracts distribués à Compiègne. Il n'y a pas de remontées particulières. On accompagne la mise en place dans les écoles, les référents EVAR sont nommés.